

Piloter l'orientation à l'échelle de l'établissement et du territoire Séminaire de contact du 15 au 17 mai 2023

**Entre réforme du lycée et Parcoursup :
les acteurs professionnels des lycées et les jeunes mis à l'épreuve de l'orientation**

Carole Daverne-Bailly,
maître de conférences, CIRNEF,
université Rouen Normandie

Introduction théorique

Contexte et problématique

Le contexte actuel de massification de l'enseignement supérieur et de persistance des inégalités d'orientation a conduit à la mise en œuvre d'actions institutionnelles, les plus récentes étant la réforme du lycée et la loi orientation et réussite des étudiants (ORE) de 2018. Ces actions visent l'atteinte d'objectifs communs : une individualisation des parcours, la réussite des lycéens et des étudiants, la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. La réforme du lycée et la loi ORE transforment les modalités d'accès à l'enseignement supérieur (Couto et al., 2021 ; Frouillou et al., 2020) et les responsabilités des différents acteurs. Pour permettre à chacun de s'orienter au mieux, le poids déjà déterminant des établissements d'enseignement dans l'orientation est effectivement renforcé (Draelants 2013), les acteurs devant mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement et d'information.

Le système éducatif se caractérisant par un grand écart entre les réformes décidées au niveau national et leur traduction locale (Van Zanten, 2006), l'article porte sur la déclinaison de la réforme du lycée et de la loi ORE dans leur volet "orientation" dans les établissements d'enseignement secondaire, leur appropriation par les acteurs professionnels et les jeunes, et la manière dont se construisent les choix d'enseignements de spécialité (EDS) et de formations post-baccalauréat. Il propose d'interroger les expériences faites rétrospectivement par les acteurs professionnels et les jeunes, au prisme des inégalités sociales. Le cadre théorique mobilisé est celui du changement en éducation (Levin et Fullan, 2008), de l'accompagnement (Paul, 2009, 2012) et de l'expérience scolaire (Dubet, 1994; Dubet et Martuccelli, 1996).

Méthode

Notre article prend appui sur l'analyse de données qualitatives recueillies dans le cadre de trois enquêtes de terrain menées avec des étudiants en novembre-décembre 2019, 2020 et 2021. Le terrain est constitué d'établissements d'enseignement secondaire répartis sur le territoire du Grand-Ouest, et dont les caractéristiques sont contrastées en termes de public scolaire, situation géographique et offre de formation. Il comprend aussi une université du Grand-Ouest. 129 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de proviseurs, conseillers principaux d'éducation, psychologues de l'éducation nationale, enseignants et professeurs-documentalistes. 61 entretiens semi-directifs ont été menés auprès de lycéens des classes de première et d'étudiants en première année de licence.

Les différents points de vue ont été ordonnés, catégorisés et comparés ; leurs liens, articulations et contradictions ont été travaillés (Bardin, 2013 ; Paillé et Mucchielli, 2016). Les analyses catégorielles des entretiens "à la main" ont été couplées à des analyses statistiques de données textuelles avec le logiciel Iramuteq. L'ensemble des entretiens "acteurs professionnels" et "lycéens et étudiants" a été distribué en plusieurs classes stabilisées, dont des regroupements structurent la présentation de nos résultats.

Résultats

La réforme du lycée

Au moment où nous avons négocié l'accès au terrain d'enquête et recueilli nos premières données en novembre 2019, le débat sur la réforme du lycée est alimenté par le fait que les caractéristiques clés d'une action publique (Levin et Fullan, 2008) ne semblent pas réunies. Acteurs professionnels et lycéens évoluent dans un contexte tendu (palpable au fil des 3 années d'enquête), pour au moins quatre raisons.

La fin des séries dans l'enseignement général et le choix d'enseignements de spécialité (EDS) font l'objet de déceptions, car toutes les combinaisons ne sont pas systématiquement possibles ou sont particulièrement coûteuses.

Conséquence de l'éclatement des anciennes filières du baccalauréat, l'unité du groupe classe est déstructurée. La très faible capacité d'intégration du lycée (Dubet et Martuccelli, 1996) est renforcée.

Si les acteurs professionnels soulignent la nécessité de reconstruire leur programme, les jeunes enquêtés en 19/20 insistent quant à eux davantage sur une absence de progressivité de la réforme, les contenus des apprentissages en classe de seconde n'étant pas adaptés au nouveau programme ; la baisse des résultats scolaires affecte inévitablement l'image que les lycéens ont d'eux-mêmes (Barrère, 1997).

La répartition des épreuves du baccalauréat sur les années de première et terminale est vécue comme un incessant travail de préparation, sans temps de répit ; les craintes d'un baccalauréat plus local et inégal selon les établissements sont accentuées ; l'articulation entre le choix des EDS et l'accès à l'enseignement supérieur fait l'objet de vives inquiétudes.

L'accompagnement à l'orientation

La responsabilité partagée de l'accompagnement à l'orientation, souhaitée par la réforme du lycée et la loi ORE, ne se concrétise que rarement dans les établissements scolaires (pour une analyse nuancée, cf. Daverne-Bailly, 2023). Il ne s'agit pas ici de pointer un manque d'accompagnement de la part de tous les acteurs professionnels - loin de là -, mais plutôt d'insister sur le fait que certains élèves ne peuvent compter ni sur le soutien symbolique et pratique de leur famille (Van Zanten, 2015), ni sur celui des acteurs professionnels ; que la mise à disposition de l'information (Draelants, 2013) ne préjuge pas de la capacité des jeunes à construire un projet d'orientation, l'appropriation étant dépendante des contextes sociaux et culturels.

Les acteurs professionnels ont du mal à assoir une posture d'accompagnateur, qui suppose une relation personnelle entre un "aidant" et un "aidé" (Paul, 2009). Leur accompagnement est entravé par la déstructuration de l'unité du groupe classe, un manque de formation, d'espaces dédiés à l'orientation, de temps et de moyens.

De plus, alors même que les récentes réformes, en mobilisant la notion de parcours, en appellent à l'expertise de tous les acteurs, le rôle dévolu aux enseignants, conseillers principaux d'éducation (CPE), professeurs-documentalistes et psychologues de l'Éducation nationale (Psy-EN) manque de clarté. À l'intérieur d'un établissement, formellement très organisé, peuvent ainsi cohabiter des groupes et des pratiques très diversifiées et surtout peu articulées les unes par rapport aux autres.

La construction d'un parcours de formation

Les acteurs professionnels s'accordent pour pointer un manque d'informations concernant les attendus sur Parcoursup, alors même que l'impératif des choix génère du stress pour les élèves et des difficultés pour ces acteurs tiraillés entre la nécessité de conseiller les élèves en anticipant le changement et l'impossibilité de le faire faute d'informations. Ils sont de plus confrontés à des contradictions entre les différentes logiques qui traversent le champ de l'orientation : si la réforme du lycée prône l'ouverture des libertés individuelles, la procédure Parcoursup reste régie par la logique de prévention des risques scolaires qui fait la part belle à la "cohérence du vœu formulé" (Bodin et Orange, 2019). La difficulté majeure des acteurs de terrain est alors d'amener les élèves à faire des choix d'EDS en cohérence avec leurs projets de poursuite d'études.

Quant aux jeunes, ils construisent leurs parcours de formation en cherchant un équilibre entre la subjectivation et la stratégie, c'est-à-dire la volonté d'épanouissement et de satisfaction d'une part, le calcul coût/avantage d'autre part. Ces deux concepts renvoient à l'expérience scolaire (Dubet, 1994 ; Dubet et Martuccelli, 1996), qui décrit la manière dont les élèves vivent et construisent leur propre expérience scolaire. L'unité de leur expérience est d'autant plus aisée que la culture scolaire est leur familière, qu'ils perçoivent l'utilité des études et qu'ils possèdent la liberté d'agencer leurs goûts, de choisir leur parcours de formation... ce qui est loin d'aller de soi pour de nombreux jeunes enquêtés.

Perspectives

Le croisement de nos deux corpus permet de comprendre les difficultés rencontrées par les acteurs professionnels et les jeunes, les freins et leviers, et ainsi de (re)repenser le pilotage de l'orientation à l'échelle du territoire. En effet, si l'on met de côté le contexte des réformes de 2018, on peut légitimement penser que le pilotage de l'orientation demeure contraint par l'éclatement du groupe classe et le sens dorénavant donné aux conseils de classe, par la difficile articulation entre le choix des EDS et la formulation des vœux sur Parcoursup, par le poids des examens et évaluations qui impacte la construction d'un parcours de formation, par le manque de coordination entre les acteurs non seulement à l'intérieur des lycées mais aussi entre le secondaire et le supérieur.

Mots-clés : changement en éducation, accompagnement, choix de formation, lycée, expérience scolaire

Bibliographie

Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. PUF.

Barrère, A. (1997). *Les lycéens au travail*. PUF.

Bodin, R. et Orange, S. (2019). La gestion des risques scolaires. "Avec Parcoursup, je ne serais peut-être pas là". *Sociologie*, 10(2), 217–224. <https://journals.openedition.org/sociologie/5567>

Couto, M., Bugeja-Bloch, F. et Frouillou, L. (2021). Parcoursup : les prémices d'un accroissement de la stratification sociale et scolaire des formations du supérieur. *Agora débats/jeunesses*, 3(89), 23–38. <https://doi-org.ezproxy.normandie-univ.fr/10.3917/agora.089.0023>

Daverne-Bailly, C. (2023). L'accompagnement à l'orientation en lycée : entre engagement des acteurs et inégalités. *Éducation et sociétés*, 7(49), 167–183. <https://doi.org/10.3917/es.049.0167>

Draelants, H. (2013). L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 42(1), 3–32. <https://doi.org/10.4000/osp.4028>

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Seuil.

Dubet, F. et Martuccelli, D. (1996). À l'école. *Sociologie de l'expérience scolaire*. Seuil.

Frouillou, L., Pin, C., et van Zanten, A. (2020). Les plateformes APB et Parcoursup au service de l'égalité des chances ? L'évolution des procédures et des normes d'accès à l'enseignement supérieur en France. *L'Année sociologique*, 70(2), 337–363. <https://doi.org/10.3917/anso.202.0337>

Levin, B. et Fullan, M. (2008). Learning about System Renewal. *Educational Management Administration & Leadership*, 36(2), 289–303. <https://doi.org/10.1177/1741143207087778>

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd). Armand Colin.

Paul, M. (2009). L'accompagnement dans le champ professionnel. *Savoirs*, 2(20), 11–63. <https://doi.org/10.3917/savo.020.0011>

Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. *Recherche en soins infirmiers*, 3(110), 13–20. <https://doi.org/10.3917/rsi.110.0013>

Van Zanten, A. (2006). Compétition et fonctionnement des établissements scolaires : les enseignements d'une enquête européenne. *Revue française de pédagogie*, 156, 9–17. <http://journals.openedition.org/rfp/263>

Van Zanten, A. (2015). Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur : quel rôle joue le lycée d'origine des futurs étudiants ? *Regards croisés sur l'économie*, 16(1), 80–92. <https://doi.org/10.3917/rce.016.0080>